

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des subordonnées relatives

LAFHEJ Imen
Université Paris 3
Sorbonne-Nouvelle

Résumé :

Nous nous proposons de faire de l'étude des variations et des normes au sein des langues naturelles le socle de notre étude. Les deux langues auxquelles nous nous intéresserons manifestent de part leurs systèmes morphosyntaxiques des variations notoires : il s'agit du français et de l'arabe. Nous visons donc, à en dégager les plus importantes.

De manière plus ciblée et dans le cadre théorique des syntaxes formelles, nous étudierons deux types de transformations : la transformation relative d'après une approche contrastive des deux systèmes de langues.

Les observations les plus pertinentes porteront sur

- *la morphologie verbale de l'arabe Les langues n'ont pas nécessairement recours à des procédés morpho-syntaxiques uniformes pour réaliser leur système verbal. Ces procédés induisent des divergences syntaxiques de surface : une langue peut opter pour une forme synthétique du verbe là où une autre opterait pour une forme analytique. Ce type de divergence peut être résolu par la syntaxe profonde.*

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des subordonnées relatives.

- *la transformation relative, influée par les divergences relatives au système verbale de chacune des deux langues, aussi bien celle d'entrée que celle de sortie.*

Les résultats aux quels nous parviendrons de part les observations précitées sont :

- *L'existence en arabe de deux types de structures de relativisation aptes à remplir la fonction d'un modifieur en fonction de la définition du gouverneur nominal de la relation de modification*
- *L'existence d'autres équivalents de la relative arabe qui assurent le bien formé des textes produits dans le cadre d'une traduction.*
- *Le non partage de la même structure syntaxique profonde par ces équivalents de la relative arabe dont la structure participiale, la structure infinitive et la structure prépositionnelle.*

1. Spécificités générales des propositions subordonnées relatives

La définition de la proposition subordonnée relative en français correspond à un type de proposition subordonnée généralement placée dans la dépendance d'un gouverneur nominal ou d'un pronom, plus rarement d'un adjectif. Le nom qu'elles complètent est dénommé traditionnellement « antécédent » par la grammaire traditionnelle, conformément à l'étymon latin signifiant « se qui se trouve avant ».

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des subordonnées relatives.

La proposition subordonnée constitue une expansion nominale apportant une caractérisation, restrictive ou explicative.

La proposition subordonnée relative est introduite par un subordonnant spécifique, appelé modifieur ou pronom relatif, appartenant soit à la série simple : *qui, que, quoi, dont, où*, soit à la série composée de formation romane : *lequel, auquel, duquel*.

On distingue deux types de propositions subordonnées relatives : les relatives adjectives et les relatives substantives. Cette distinction repose sur la présence Versus l'absence de l'antécédent.

Bien que la langue arabe partage les traits généraux correspondant à la nature de la proposition subordonnée relative en tant qu'expansion d'un nom, elle s'en différencie par le fait qu'elle ne soit pas introduite systématiquement par un modifieur ou pronom relatif ; mais la spécificité de la proposition relative arabe reste le fait qu'elle suit son gouverneur nominal ou antécédent lequel est constamment rappelé à l'aide d'un pronom de rappel qui s'allomorphe en position in situ au verbe.

2.1. Les relatives adjectives en arabe et en français

2.1. Élément d'une problématique fonctionnelle des relatives en français

Exercent la fonction d'épithète liée,

Ex. J'étais le dernier de ses petits-enfants, et elle ne concevait rien qui me fût comparable d'épithète détachée

Ex. Je devais lire plus tard Tellier, qui est aussi une excellente syntacticienne générativiste.

ou plus rarement, d'attribut.

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

Ex. J'entends mon matelot qui fredonne.

(Elle détermine son antécédent par l'intermédiaire d'un verbe de perception qui a cet antécédent pour complément d'objet)

Pour distinguer les subordonnées relatives des autres subordonnées que peut contenir un syntagme nominal, on précise souvent que les relatives sont des subordonnées adjectives, c'est-à-dire qu'elles sont «assimilables à des adjectifs ou à des participes actifs» (Touratier, 1980, p23).

En réalité, la fonction attribut est en rapport étroit avec la valeur prédicative de la proposition subordonnée relative, et qu'elle implique la médiation d'une forme verbale : il s'agit le plus souvent de certains verbes de perception ou des présentatifs d'existence *il y a*, d'identification *c'est*, ou de survenue *voici, voilà*.

C'est à travers cette forme verbale, ou son équivalent dans le cas des présentatifs, que la propriété marquée par la relative est transmise à l'antécédent. La proposition subordonnée relative n'est donc qu'un attribut de l'objet. Par ailleurs, il est primordiale de noter qu'il s'agit non pas d'une prédication à proprement dite mais d'une prédication seconde.

2.2. Typologie du sémantisme de la relative adjective

C'est la logique de Port-Royal qui distingue entre deux sortes de relatives et oppose un *qui déterminatif* à un *qui explicatif*, tout comme elle identifie deux sortes d'*additions* à l'intérieur d'un terme complexe «l'une qu'on peut appeler *explication*, l'autre *détermination*. D'après la terminologie que propose la logique de Port-Royal, *l'addition* se peut appeler *explication*, quand elle

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

ne fait pas que développer, ne change pas du tout l'idée et ne restreint point à ne signifier qu'une partie. Lorsque *l'addition* est une relative, on a alors affaire à un « *qui explicatif* » ou à une relative explicative selon la grammaire traditionnelle. *L'addition* qu'on peut appeler détermination, est quand ce qu'on ajoute à un mot général en restreint *la signification*, et fait qu'il ne se prend plus pour ce mot général dans toute son étendue, mais seulement pour une partie de cette étendue. (Arnault et Nicole, 1970, p.95)

Toutefois, cette typologie n'est pas toujours efficace face à des cas tels qu'on ne peut classer la relative ni au sein des déterminatives et encore moins au sein des explicatives.

Ex. Elle aime celui qui l'aime ou encore Voilà qui est entendu, n'est ce pas ?

2.3. Détermination fonctionnelle par le pronom de rappel arabe

Comme le pronom de rappel est l'élément fondamental de liaison entre les deux phrases (la relative et la principale), notamment quand l'antécédent est indéfini et qu'il n'y a pas de relatif, et que ce même pronom de rappel peut être sous-entendu dans le verbe s'il est sujet, complément du verbe, complément d'un nom ou suffixé à une préposition.

La distinction au sein des relatives adjectives arabes s'effectue suivant la fonction du pronom de rappel dans la relative. Ce dernier peut être

Sujet : البنت التي جاءت أمس ذكية

La fille qui est venue hier est intelligente.

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des subordonnées relatives.

La relative est *التي جاءت أمس* l'antécédent est *البنيت* Le relatif *التي* est utilisé puisque l'antécédent est défini. Il s'accorde avec celui-ci (féminin singulier). Le pronom de rappel est compris dans le verbe *جاءت* (sous entendu 3^{ème} personne du singulier féminin: *هي*)

لأقبت رجلا يعرف كل شيء

J'ai rencontré un homme qui sait tout.

La relative est *يعرف كل شيء* l'antécédent est *رجلا*. Pas de relatif puisque l'antécédent est indéfini. Le pronom de rappel est compris dans le verbe *يعرف* (sous entendu la 3^{ème} personne du singulier masculin).

Complément direct : *هذا هو الطفل الذي أنقذته*

Voici l'enfant que j'ai sauvé.

La relative est *الذي أنقذته* L'antécédent est *الطفل* Le relatif *الذي* est utilisé puisque l'antécédent est défini. Il s'accorde avec celui-ci (masculin singulier). Le pronom de rappel masculin singulier comme l'antécédent) est suffixé au verbe *أنقذت* .

أعطيته هدية قبلها بكل سرور

Je lui ai donné un cadeau qu'il a accepté avec grande joie.

Pas de relatif puisque l'antécédent *هدية* est indéfini. Le pronom de rappel *ها* féminin singulier comme l'antécédent est suffixé au verbe *قبل*

Complément indirect : *يتكلم مع الرجلين اللذين التقى بهما أمس*

Il parle avec les deux hommes qu'il a rencontrés hier.

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

Le relatif *الَّذِينَ* est utilisé puisque l'antécédent *الرجلين* est défini. Il s'accorde avec celui-ci (masculin duel, cas indirect). Le pronom de rappel *هما* (masculin duel comme l'antécédent) est suffixé à la préposition *ب* (puisque le verbe *التقى* a une construction indirecte en arabe).

دخل غرفة فيها امرأة

Il entra dans une pièce dans laquelle il y avait une femme.

La relative est ici une phrase nominale. Pas de relatif puisque l'antécédent *غرفة* est indéfini. Le pronom de rappel *ها* est suffixé à la préposition *في*.

Complément de nom : *ها هي البنت التي مات أبوها*

Voici la fille dont le père est mort.

Le relatif *التي* est utilisé puisque l'antécédent *البنت* est défini. Le pronom de rappel *ها* est suffixé au nom *أبوها*.

وصل رجل لا أعرف اسمه

Un homme dont je ne connaissais pas le nom arriva.

Pas de relatif puisque l'antécédent *رجل* est indéfini. Le pronom de rappel est suffixé au nom *اسم*.

2. Le pronom relatif ou modifieur

Les pronoms relatifs en syntaxe française, possèdent trois caractéristiques fondamentales qui les rapprochent (et les distinguent) des autres pronoms et des autres subordinants :

- Ils jouent le rôle de démarcatifs, car ils introduisent la subordonnée relative et l'enchaînent dans la principale. De ce fait, ils se situent à l'ouverture de la subordonnée relative.

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

- Ils exercent une fonction au sein de la subordonnée relative.
- Sur le plan sémantico-référentiel, ce sont des pronoms représentant par anaphore, puisqu'ils reprennent le genre, le nombre et le sémantisme de leur antécédent.

D'un point de vue morphologique et sémantique et dans le cadre de cette même langue, on distingue traditionnellement deux séries de pronoms relatifs : la série simple et la série composée :

- La série simple comporte les formes : « qui », « que », « quoi », « dont », « où », héritées du latin

- seul « que » connaît une variante graphique sous la forme élidée devant initiale vocalique « qu' »

Ex. La jeune pucelle **qu'**il attendait depuis sa naissance, apparut soudain à son regard.

- La série composée est de formation française : « le quel » s'amalgame avec les prépositions « à » et « de » : auquel, duquel. Ces formes varient en genre et en nombre et constituent des relatifs analytiques.

- sémantiquement, les pronoms relatifs sont des endophroriques¹, reprenant leur antécédent par anaphore

Si l'antécédent est un animé, on emploie de façon indifférenciée l'une ou l'autre série

¹ Il y a anaphore si, dans le contexte ou co-texte, l'élément source, ou l'identifiant, précède l'élément à identifier.

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des subordonnées relatives.

Ex. Le médecin chez qui je vais se trouve sur l'avenue Parmentier / le médecin chez lequel je vais se trouve sur l'avenue Parmentier.

Si l'antécédent est inanimé, on emploie la série des pronoms relatifs composée

Ex. la voiture avec laquelle j'ai appris à conduire, a été vendue la semaine dernière

Tableau récapitulatif

pronoms	fonctions du pronom relatif	Antécédent
Qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles	sujet	Animé / non animé
Que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles	Complément d'objet direct, attribut	Animé / non animé
Prép. + qui, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles	Complément d'objet indirect	animé / non animé
Dont, de qui, duquel De laquelle, desquels, desquelles	Complément d'objet indirect Complément du nom Complément de l'adjectif	Animé / non animé

Le pronom relatif en français Survit aux déclinaisons latines, les pronoms relatifs simples varient selon la fonction exercée dans la proposition dépendante.

Qui → sujet

Que / Quoi → COD

Dont → Complément de détermination

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

Où → Complément circonstanciel.

En langue arabe, le pronom relatif n'est pas à proprement dit un pronom. Dans la terminologie grammaticale arabe, ce « pronom » est désigné comme un nom de liaison à juste titre. Il joue le même rôle par rapport à la relative que l'article avec l'épithète : on ne l'utilise que si l'antécédent ou gouverneur nominal est défini.

Morphologiquement, Comme l'article, le relatif commence par une hamza instable: elle ne se prononce qu'après une pause ou en début de phrase.

Il s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent, ainsi qu'en cas pour le duel.

La série reconnue des relatifs arabes introduisant une relative adjective sont: *التي* et *الذي* qui s'accordent en genre et en nombre avec l'antécédent quand il est déterminé.

Pour les relatives sans antécédent, on aura recours aux pronoms *من*, *ما*, *أي*, et aussi la série *الذي* qui aura alors une valeur pronominale.

Le pronom de rappel qui lui est essentielle et obligatoire acquiert toutes les spécificités d'un pronom. IL est généralement appelé démonstratif de base et il suit le pronom relatif. Il s'accorde également en genre et en nombre avec l'antécédent. C'est donc lui l'élément fondamental de liaison entre les deux phrases (la relative ou proposition ce modification et la principale), notamment quand l'antécédent est indéfini et qu'il n'y a pas de relatif. Ce pronom de rappel peut être sous-entendu dans le verbe s'il est sujet, complément du verbe, complément d'un nom ou suffixé à une préposition.

3. Divergence relative à la morphologie verbale arabe

Les langues n'ont pas nécessairement recours à des procédés morpho-syntaxiques uniformes pour réaliser leur système verbal.

Le système morphologique verbal de la langue arabe, en particulier, ne cesse d'être un sujet qui suscite depuis très longtemps une importante littérature philosophique et linguistique et les avis sont contradictoires en rapport même avec le statut de langue arabe en tant que langue agglutinante ou encore langue dérivationnelle. Toutefois, aussi divergents que soient les procédés de réalisation du système verbal de la langue arabe ainsi que ceux de la langue française, induisent des divergences syntaxiques de surface d'autant plus que la transformation relative sera nécessairement influée par les divergences relatives au système verbale de chacune des deux langues, aussi bien celle d'entrée (l'arabe dans notre cas de figure) que celle de sortie (le français): une langue peut opter pour une forme synthétique du verbe là où une autre opterait pour une forme analytique. Néanmoins, d'après le modèle Texte-Sens, Ce type de divergence peut être résolu par la *syntaxe profonde*.

Ex. « *Kaana + V* »

Cette construction correspond au niveau profond à un verbe auquel est ajouté un grammème de temps.

Au niveau syntaxique profond, nous aurions ainsi une structure *Kaana-COORD V*.

Ainsi, la divergence entre la le système morphologique arabe et français est élucidée.

4. Divergences relatives à la construction de relativisation

La structure de relativisation arabe a en général la proposition relative comme équivalent français, que le gouverneur nominal soit défini ou indéfini.

Ex².

a. Økaan al+tuffaahat+u allatii akala#haa zajd+u+n
hamraa.+u+n

(V)PRESENT DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PASSE#(PRO)
(N)+NOM+INDEF (ADJ)+NOM+INDEF

est la pomme celle a mangé#elle Zayd rouge

lit. la pomme celle Zayd l'a mangée est rouge

'La pomme **que Zayd a mangée** est rouge.'

b. Økaana tuffaahat+u+n .akala#haa zajd+u+n
hamraa.+u+n

(V)PRESENT (N)+NOM+INDEF (V)PASSE#(PRO) (N)+NOM+INDEF
(ADJ)+NOM+INDEF

est une pomme a mangé#elle Zayd rouge

lit. une pomme Zayd l'a mangée est rouge

'Une pomme **que Zayd a mangée** est rouge.'

Néanmoins face à une traduction, nous sommes contraints de respecter les règles grammaticales de chacune des langues d'entrée et de sortie. Aussi, nous nous efforçons de trouver dans le contexte des structures équivalentes afin d'assurer le bien formé des textes produits.

Les équivalents auxquels nous avons recours ne partagent pas nécessairement la même structure

² Les exemples sont empruntés à El KASSAS Dina, thèse de doctorat, *Etude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*, sous la direction du Professeur Laurence Danlos, soutenance le 15 décembre 2005, Université Denis Diderot - Paris VII, Paris, France

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

syntaxique profonde de la relative arabe, c'est le cas des structures participiales, des structures infinitives et des structures prépositionnelles composées de la préposition *en suivie d'un déverbal*.

5.1. La structure participiale en français correspondant à la relative arabe

Une structure de relativisation correspond généralement à un verbe au participe qui représente l'adjectivisation flexionnelle du verbe. Aussi, un participe présent ou passé employé comme adjectif verbal peut se substituer à la proposition subordonnée relative à partir du moment où ils partagent la fonction grammaticale (Adj).

Ex.

a. *al+fawa id+u allatii ta.uudu {hija} mina al+safar+i kabiirat+u+n*

DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PRESENT (PREP) DEF+(N_{maşdar})+GEN
(ADJ)+NOM+INDEF

les avantages celle découle de le fait de voyager grande
lit. les avantages qui découlent du fait de voyager sont
grandes

'Les avantages **découlant du voyage** sont énormes.'

b. *fawa.id+u+n ta.uudu {hija} mina al+safar+i*

(N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (PREP) DEF+(N_{maşdar})+GEN

des avantages découle de le fait de voyager

lit. les avantages qui découlent du fait de voyager

'Des avantages **découlant du voyage**.'

La construction arabe et son équivalent français partageront la même structure profonde car les distorsions structurales sont résolues au niveau profond :

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

le verbe dépend du nom par une relation syntaxique profonde ATTRIBUTIVE.

L'unique divergence qui persistera sera d'ordre flexionnel.

5.2. La Structure infinitive en français correspondant à la relative arabe

Certaines propositions de relativisation, dont la tête syntaxique ou le noyau est un verbe (V) porteur d'une valeur modale ou phasique employé au présent de l'indicatif et dont le sujet est un masdar, admettent pour équivalent français une structure infinitive remplissant la fonction d'un complément de nom.

Notons par ailleurs, que la langue arabe n'a pas dans sa morphologie verbale l'équivalent d'un infinitif, les verbes quel qu'en soit la racine, la base en encore les schèmes seront toujours représentés par la troisième personne du singulier au perfectif.

L'exemple d'une proposition de relativisation exprimant l'obligation sera pertinent.

La structure acceptée pour équivalent français la structure prépositionnelle *à*_(N_{déverbal}) qui peut, elle aussi, véhiculer une valeur modale d'obligation.

Ex.

a. *al+ aḡṭaa.+u allatii laa ja.ibu .iqtiraaf+u#haa*
DEF+(N)+NOM (DEII) (ADV_{neg}) (V)PRESENT
(N_{masdar})+NOM#(PRO)

les erreurs celle ne pas faut le fait de commettre#elle

lit. les erreurs celles qu'il ne faut pas les commettre

'Les erreurs à ne pas commettre.'

b. *aḡṭaa.+u+n laa ja.ibu .iqtiraaf+u#haa*
DEF+(N)+NOM (ADV) (V)PRESENT (N)+NOM#(PRO)

des erreurs ne pas faut le fait de commettre#elle

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

lit. des erreurs il ne faut pas les commettre
'Des erreurs à **ne pas commettre.**'

La valeur modale d'obligation est exprimée en arabe par la sémantique du verbe de la relative employé au présent de l'indicatif, tandis que dans la structure française, la valeur modale est plutôt portée par la préposition *à* et le grammème de l'infinitif. Les exemples suivants illustrent la modification d'un nom défini et la modification d'un nom indéfini, les deux constructions admettent la structure « *à* _V_{infinitif, présent} » comme équivalent.

5.3. Structure prépositionnelle correspondant à la relative en arabe

A l'instar de la structure infinitive correspondant à la relative arabe, quand le verbe exprime une valeur progressive ou continuative, son équivalent français est la préposition *en* suivie d'un déverbal.

Alors que la valeur phasique est exprimée en arabe par la sémantique du verbe lexical cette même valeur se manifeste en français par la préposition *en*.

Ex.

a. *al+suur+u allaðii jatimmu {huwa} ta{jiiid+u#hu*
DEF+(N)+NOM (DEII) (V)PRESENT (N_{masdar})+NOM#(PRO)

la barrière celle a lieu {il} construction#lui

lit. la barrière celle dont la construction a lieu

'La barrière **en construction**'

b. *suur+u+n jatimmu {huwa} ta{jiiid+u#hu*
(N)+NOM+INDEF (V)PRESENT (N_{masdar})+NOM#(PRO)

une barrière a lieu {il} construction#lui

lit. une barrière dont la construction a lieu

'Une barrière **en construction**'

Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.

Certes, les structures de surface ne peuvent pas correspondre à une même structure profonde: le verbe arabe correspond à la préposition « en » dans la construction française comme nous l'avons mentionné.

C'est pourquoi, il faut concilier les Structures Syntaxiques Profondes et donc pousser l'abstraction à un degré plus important. Aussi, les structures « *tamma présent + N masdar* » et « *en + N déverbal* » seront considérées comme des procédés d'adjectivisation du verbe progressif.

Nous pourrions ainsi aboutir à une Structure syntaxique profonde identique: N ATTR Adj (V) progressif

Références

- ARNAULD A. et P. NICOLE, (1970), éd/ [1660], *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion.
- BLACHERE, Régis, GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Maurice, *Grammaire de l'arabe classique : Morphologie et syntaxe*, 5ème éd, Ed. Maisonneuve- Larose, 2004.
- El KASSAS Dina, thèse de doctorat, *Etude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*, sous la direction du Professeur Laurence Danlos, soutenance le 15 décembre 2005, Université Denis Diderot - Paris VII, Paris, France.
- HAJI SAFAR Ahmed, *La théorie des positions : l'exemple de l'arabe*, thèse doctorat sous la direction de Hassm Hamzé, Ressource électronique, 2005.
- DUBOIS, J. *Grammaire structurale du français. 1. Nom et pronom ; 2. Le verbe ; 3. La phrase et les transformations*, Paris, Larousse, (Collection « Langue et Langage »), (1965, 1967, 1969).
- KOULOUGHLI Dajamel Eddine, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Coll. Langues pour tous, 1994.
- LAFHEJ, I. (2006), « *Etude épistémique des variations des relatives : essai de passage en revue* », Acte des IXème Rencontres de Jeunes Chercheurs de l'ED 268.
- LAFHEJ, I. (2006), *Approche descriptive des variations typologiques : le cas des propositions relatives en syntaxe française*, (Mémoire de Master 2 recherche, sous la direction de Georges Rebuschi), Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- (*A paraître*), Lafhej, I. « *Sur l'ambiguïté de la typologie des relatives* », Paris, *le français moderne*.

**Aspects de variations entre le français et l'arabe : Le cas des
subordonnées relatives.**

- LE GOFFIC, P. (1979), « *Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : pour en finir avec les deux types de relatives* », dans DRLAV, n°21, p. 135-145.M-A.
- MOREL, M-A. (2004-2005) « *Cours général de grammaire (Capes, agrégation)* », Université Sorbonne Paris 3,.
- CHOMSKY, N. (1965), *Aspects de la théorie syntaxique*, Ed. du Seuil.
- CHOMSKY, N. (1981), *Théorie du gouvernement et du liage*, Ed. du Seuil.
- CHOMSKY, N. (1982), *La nouvelle syntaxe*, [SI] SEVIL [1987].
- TOURATIER, C. (1981), *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.